



Re-livraison -> promotion terminée

Par **AlexLmtlt**, le **09/08/2013** à **09:53**

Bonjour,

J'ai commandé il y a une semaine un vélo chez Bikester via Amazon en promotion (-33%). Le jour de la livraison je me suis rendu compte que l'article était vert fluo au lieu de noir. Je l'ai donc retourné via le même transporteur dans la journée.

Bikester m'annonce alors qu'il ne font pas d'échange et que je dois le recommander après le remboursement du vélo vert. Ils me disent que le remboursement peut prendre jusqu'à 10 jours et que les promotion changent chaque semaine.

Pour info la promotion sur Amazon s'est terminée hier soir et la taille de cadre que je souhaitais n'est plus disponible.

Pour couronner le tout la hotline est HS...

Le vendeur est il dans l'obligation de me vendre le même article que j'avais commandé lors de la promotion ?[smile7]

Merci de votre aide

Par **janus2fr**, le **09/08/2013** à **10:33**

Bonjour,

La couleur était-elle contractuelle à la commande ?

Par **AlexLmtlt**, le **09/08/2013** à **10:39**

Absolument pas, la commande, le bon de livraison et même le carton indiquait que c'était un vélo noir.

Par **janus2fr**, le **09/08/2013** à **10:47**

Vous répondez "Absolument pas" alors que vous confirmez que la couleur était bien contractuelle (bon de commande spécifiant bien couleur noir) !

Donc si la couleur était contractuelle, le vendeur doit respecter le contrat et vous fournir l'objet commandé aux conditions acceptées lors de la commande (prix).

Par **AlexLmtlt**, le **09/08/2013** à **10:56**

D'accord, y'a t'il un texte de loi stipulant cette règle ?

Par **janus2fr**, le **09/08/2013** à **13:04**

Comme dit, c'est le respect des contrats.

Une commande passée et acceptée par le vendeur est un contrat.

Par **AlexLmtlt**, le **09/08/2013** à **13:05**

Merci des renseignements